



CC de l'Orvin et de l'Ardusson (Siren : 241000488)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Marigny-le-Châtel
Arrondissement	Nogent-sur-Seine
Département	Aube
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/12/2003
Date d'effet	18/12/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Nicolas JUILLET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3 rue Georges Clemenceau
Numéro et libellé dans la voie	Mairie
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	10350 Marigny-le-Châtel
Téléphone	03 25 21 52 32
Fax	03 25 21 64 36
Courriel	cc-orvin-ardusson@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 682
-----------------------------	-------

Densité moyenne	19,71
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
10	Avant-lès-Marcilly (211000187)	522
10	Avon-la-Pèze (211000211)	203
10	Bercenay-le-Hayer (211004346)	189
10	Bourdenay (211000492)	125
10	Charmoy (211000807)	75
10	Dierrey-Saint-Julien (211001185)	271
10	Échemines (211001284)	107
10	Faux-Villecerf (211001391)	223
10	Fay-lès-Marcilly (211001409)	89
10	La Fosse-Corduan (211001508)	220
10	Marcilly-le-Hayer (211002167)	738
10	Marigny-le-Châtel (211002175)	1 772
10	Mesnil-Saint-Loup (211002308)	634
10	Origny-le-Sec (211002639)	621
10	Orvilliers-Saint-Julien (211002662)	320
10	Ossey-les-Trois-Maisons (211002670)	597
10	Pouy-sur-Vannes (211002928)	151
10	Prunay-Belleville (211002993)	237
10	Rigny-la-Nonneuse (211003082)	171
10	Saint-Flavy (211003280)	283
10	Saint-Loup-de-Buffigny (211003363)	220
10	Saint-Lupien (211003371)	239
10	Saint-Martin-de-Bossenay (211003405)	371
10	Trancault (211004353)	187
10	Villadin (211003967)	117

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2017</i>
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>à compter du 1er janvier 2018</i>
- Autres actions environnementales
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2017</i>
- Schéma de secteur
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2017</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- NTIC (Internet, câble...) <i>Compétence facultative: "Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues à l'article L. 1425-1 du CGCT: - Cofinancement des opérations de déploiement du Très Haut Débit par la fibre optique portées par la Région Grand Est".</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2017</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>COMPETENCES FACULTATIVES 2-9 Création, aménagement et gestion d'ateliers-relais ou usine-relais : - Ateliers-relais ou usine-relais qui emploient plus de 5 salariés. 2-10 Actions touristiques sur le territoire communautaire : - Chemins et sentiers de randonnée situés sur le territoire des communes membres et complémentaire au maillage des circuits de petites et grandes randonnées de l'Orvin et l'Ardusson. - Mise en place et entretien d'une signalétique des équipements touristiques et communaux. 2-11 Petite enfance : - Construction, entretien et gestion de structures et d'actions en faveur de la petite enfance : Construction, entretien et gestion d'une structure multi-accueil au Pôle Petite Enfance à Saint-Lupien Gestion et exécution des contrats et conventions de soutien financier et fonctionnel avec les organismes habilités, relatifs aux structures et actions d'intérêt communautaire. 2-12 Actions de soutien à des activités associatives ayant un rayonnement sur le secteur de la communauté de communes : - Soutien et participation à des actions associatives artistiques, sportives, sociales, sanitaires, économiques, environnementales, touristiques et culturelles ayant un rayonnement ou menant des actions intéressant plusieurs membres de la communauté de communes. 2-13 Aménagement et entretien de rivières. Article 3 : Actions complémentaires sur le territoire communautaire En complément des compétences inscrites aux présents statuts, la communauté de communes de l'Orvin et de l'Ardusson est habilitée à intervenir dans les domaines suivants, dans le cadre des textes : PRESTATIONS DE SERVICES Prestations de services de travaux ou de secrétariat à la demande et pour le compte de collectivités ou d'établissements publics uniquement dans le cadre de ses compétences. Pour les communes non membres et les établissements publics, les prestations ne pourront être réalisées qu'en cas de carence de l'initiative privée. Maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux immobiliers. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage fixera les conditions techniques et financières de cette prestation. ACQUISITION DE MATERIELS, GESTION DE SERVICES ET GROUPEMENT DE COMMANDES UTILES A L'ENSEMBLE DES COLLECTIVITES DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE Les collectivités et établissements publics concernés demeurent décisionnaires de souscrire ou non aux actions mises en place.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
10	Syndicat départemental d'élimination des déchets de l'Aube (SDEDA) (251002531)	SM ouvert	316 639
10	SM Seine en plaine champenoise (200075471)	SM ouvert	55 187
10	SM de l'eau, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication (200062107)	SM ouvert	281 155

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)